

BIO INFOS

# Une formation de conseillers spécialisés afin de promouvoir la biodiversité

Portée par le FiBL, Agridea et Agrofutura, une formation de dix jours, théorique et pratique, offre la possibilité de devenir conseiller en biodiversité.

Malgré les efforts consentis, la biodiversité peine à se rétablir, d'où la nécessité de repenser les approches actuelles et de proposer un accompagnement personnalisé aux exploitations agricoles. Pour cela, des conseillers formés et dédiés à cette thématique sont recherchés. Une formation pilote a donc été mise en place en 2023, au bénéfice du soutien de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et de plusieurs Cantons. Son objectif: former des experts capables de fournir un accompagnement personnalisé aux agriculteurs, afin de mettre en place des actions concrètes pour préserver la biodiversité tout en respectant les particularités de chaque exploitation.

**Début en mars 2025**

Cette formation qui débute cette année en mars 2025 s'adresse à toute personne désireuse de s'investir dans le conseil en biodiversité, qu'il s'agisse de professionnels de l'écologie, de conseillers agricoles, d'agronomes ou d'agriculteurs eux-mêmes. Elle permet à ces derniers de mieux comprendre les enjeux et d'être des acteurs éclairés, impliqués dans la mise en place des solutions plutôt que de simples exécutants.

La formation, alliant théorie et pratique, a rencontré un franc succès dès sa première année. Composée de cinq



La volée des conseillers en biodiversité diplômés en 2024.

jours de théorie et cinq jours de pratique, elle inclut également trois sessions de conseil complet réalisées par les participants sous la supervision d'un coach expérimenté. Pour préparer ces conseils, les participants investissent environ dix jours de travail personnel. Cette approche a été particulièrement appréciée, tant par les conseillers en formation que par les agriculteurs qui ont pu en bénéficier. «Outre le développement de mon réseau, j'ai pu apprendre une méthode structurée et complète pour effectuer les conseils», témoigne Jacques, un agriculteur qui a participé à la formation en 2024. «J'ai en outre approfondi mes connaissances en termes d'entretien et de

mise en valeur des surfaces écologiques.»

**Prise de conscience**

Les participants ont souligné l'intérêt de l'approche globale de la formation, qui prend en compte l'ensemble de l'exploitation agricole, ainsi que les contraintes concrètes des agriculteurs. Ils ont également apprécié l'opportunité de mieux comprendre la charge de travail réelle à laquelle les exploitants sont confrontés au quotidien, un élément crucial pour proposer des solutions réalistes et adaptées. «Même si j'ai déjà une bonne expérience de la biodiversité en milieu agricole, le contact et les discussions avec les exploitants m'ont permis de

prendre conscience des spécificités de chaque cas et des contraintes propres à chaque parcelle (type de sol, présence d'adventices, espace de chargement des récoltes, etc.)», témoigne pour sa part Stéphanie.

**Vers un conseil obligatoire**

La Confédération investit chaque année plus de 400 millions de francs pour promouvoir la biodiversité dans l'agriculture, un secteur essentiel face aux enjeux environnementaux. Malgré ces efforts, la biodiversité peine à se rétablir et à croître de manière significative, ce qui souligne la nécessité de repenser les approches actuelles. C'est dans ce cadre qu'un nouveau modèle de

conseil personnalisé a vu le jour en 2023, offrant de nouvelles perspectives pour inverser cette tendance. L'OFAG prévoit en effet qu'à partir de 2028, dans le cadre des nouveaux projets de biodiversité régionale et de qualité du paysage, un conseil obligatoire soit instauré pour les exploitations agricoles participantes. Cette évolution vise à renforcer l'engagement des exploitants dans la préservation de la biodiversité, en garantissant un accompagnement de qualité, adapté aux spécificités de chaque exploitation.

Ce programme de conseil personnalisé pour les exploitations agricoles, qu'elles soient céréalières, viticoles, maraichères ou fruitières ou

concernent l'élevage, marque une avancée importante dans la gestion de la biodiversité en Suisse. En combinant expertise, approche sur mesure et bénéfices financiers pour les exploitants, cette initiative ouvre la voie à une agriculture plus durable et mieux en phase avec les défis environnementaux. Si ce projet pilote poursuit sa lancée, il pourrait bien devenir un modèle à suivre pour répondre aux enjeux de la biodiversité dans l'agriculture à l'échelle nationale. Les agriculteurs bénéficient d'un conseil sur mesure qui tient compte de leurs besoins spécifiques ainsi que des contraintes pratiques, économiques et techniques de leur exploitation. Ce conseil personnalisé permet de concilier la préservation de la biodiversité et la rentabilité de l'exploitation. Mieux encore, les mesures proposées apportent souvent une plus-value financière pour les exploitants, en raison des nouvelles pratiques mises en œuvre. Les retours des bénéficiaires de conseils sont largement positifs. Une enquête menée auprès d'eux révèle que presque tous ont acquis de nouvelles connaissances sur la biodiversité. De plus, 80% des participants ont exprimé leur intention de mettre en œuvre une bonne partie des mesures proposées.

PASCALLE CORNUZ, FiBL

**SUR LE WEB**

Le prochain cycle de formation en Suisse romande débutera le 6 mars 2025. Inscriptions possibles jusqu'au 28 février sur le site d'Agridea.

RÉTROPOMME

## Mieux encourager la plantation de variétés locales d'arbres fruitiers

Jacques-André Choffet

Rétropomme ayant le contrôle de 5 vergers voués entièrement à la sauvegarde du patrimoine fruitier de Suisse romande, souhaite inciter les agriculteurs à planter un maximum de variétés locales d'arbres fruitiers.

Afin d'éviter la disparition des anciennes variétés de fruits, pouvant comptabiliser jusqu'à trois cents ans, Rétropomme, sous formes juridiques d'association et de fondation, gère cinq vergers conservatoires sur plus de 10 ha dans les cantons du Jura, Vaud, Valais et Neuchâtel. Ce sont des agriculteurs qui cultivent ces arbres fruitiers, hormis à Neuchâtel, au lieu-dit Pierre à Bot où, sous la houlette du direc-

teur de Rétropomme, Boris Bachofen, des arboriculteurs gèrent les 5 ha du verger.

Quelque 600 variétés d'arbres fruitiers sont recensées à Rétropomme, issues principalement de quatre espèces, à savoir: pommiers, cerisiers, poiriers et pruniers. Actuellement, pour satisfaire aux normes sanitaires, 250 sont à disposition. Parmi les 59 variétés de poires, quelques noms semblent évoquer toute une histoire ou chanter aux oreilles: la poire Sept-en-gueule de Concise, la poire Fondante des bois. Les 70 variétés de pommes ne sont pas en reste avec la pomme Chasseur de Menznau ou la pomme Court-pendu de Fiez. Pour de multiples raisons, ces plants anciens doivent être maintenus en production. En effet, elles participent activement à la préservation d'un patrimoine génétique unique et à la protection des écosystèmes locaux, à la biodiversité. Elles magnifient les paysages par la

beauté de la fleuraison ou les odeurs qui s'en dégagent. En termes d'utilisation culinaire, elles permettent de maintenir un lien avec les générations passées et transmettent un savoir-faire ancestral. Il est bon de signaler que les variétés locales d'arbres fruitiers ont une résistance supérieure aux maladies par rapport à celles dites modernes.

Boris Bachofen insiste sur son souhait d'utiliser à bon escient les fruits récoltés. La palette gustative est vaste. Il prend pour exemple que certains sont particulièrement mis en valeur avec l'élaboration de tartes, d'autres ont une chair et des arômes rêvés, sans acidité, pour la préparation de vin cuit ou adapté pour la conservation et le séchage. «Ces fruits spongieux conditionnés sous vide dans des sachets ne me font pas rêver», dira le directeur qui ajoute être conscient qu'en termes de productivité, il sera difficile de rivaliser avec

des pommes Gala ou Golden. Si, selon son expression, ce ne sont pas des chevaux de course qu'il propose, il se dit convaincu pourtant qu'un marché de niche tend les mains aux personnes qui seront prêtes à produire ce que les consommateurs avertis attendent. On parle de la Bretagne, de la Normandie comme de la Mecque du cidre. Pourquoi pas chez nous avec cette boisson qui ne cesse de s'affirmer sur les marchés grâce à son absence de gluten.

**Une année de pousse**

Après les années 2022 et 2023 particulièrement sèches, les arbustes fruitiers qui devaient être mis sur le commerce n'ont pas atteint la hauteur souhaitée. Tout le contraire pour 2024, année pluvieuse, où la croissance a atteint des records. Dès lors, le choix à disposition est grand: environ 2000 plants qui ont entre 3 et 4 ans. C'est une op-



Le directeur de Rétropomme, Boris Bachofen, devant des arbres fruitiers haute-tige qui après trois ou quatre ans de suivi sont mis en vente.

J.-A. CHOFFET

portunité. Pas anodin, on ajoutera le soutien financier via les paiements directs, par élément mis en terre.

Rétropomme ne dispose pas des ressources pour effectuer le travail de plantation. En revanche, il organise des journées d'information où des porteurs de projets sont réunis. Des fiches variétales sont à disposition. Il y est décrit le fruit, l'arbre et une panoplie d'éléments organoleptiques. Des cours de taille sont également dispensés. Les personnes ainsi formées pourront entretenir les nouveaux espaces ou redonner une se-

conde vie aux fruitiers qui n'ont pas bénéficié d'un suivi adéquat. Les arbres peuvent produire jusqu'à une altitude dépassant 1000 m d'altitude. Cependant pour maximiser les chances de réussite, les surfaces utilisées devront être bien irriguées et la terre riche en nutriments. Pour Boris Bachofen: «Planter un arbre relève d'une action importante à long terme pour le climat et à court terme, il apporte du confort avec de l'ombre pour les hommes, les animaux et les cultures. Planter une ancienne essence, c'est aussi une action pour les générations futures.»